A toutes les familles,

Je souhaite tout d'abord la bienvenue aux familles qui nous rejoignent dans ce groupe. Comme la réunion de pré-rentrée de juin pour les nouvelles familles TPS et PS est annulée, vous recevrez quelques précisions par voie postale à partir du 8 juin. Nous complèterons au fur et à mesure avec des informations par messagerie.

Pour les nouvelles familles, vous trouverez également ci-dessous les modalités d'inscription au centre "Les Diablotins".

Le protocole sanitaire est maintenu dans notre école :

- cours un jour sur 2 pour les enfants de GS au CM2. Les P.S et M.S ne font toujours pas leur retour.
- école à la journée : pas de retour possible le midi.
- permanence uniquement pour les corps de métier référencés sur la liste de l'Académie.

Changement à compter du mardi 2 juin :

- réouverture de la cantine pour les enfants étant inscrits habituellement. Possibilité pour les autres familles soit d'apporter un pique-nique, soit de réserver un repas à partir du jeudi 4 juin à l'adresse suivante : secretariatlebrandonstjoseph@orange.fr

A suivre dans un deuxième envoi, un message de Familles Rurales concernant les besoins cet été.

Bien cordialement,

Cyrille AUVINET

Chef d'établissement Ecole le Brandon Saint-Joseph <u>lebrandon-saintjoseph.fr</u>



ACCUEIL DE LOISIRS les Diablotins Rue Michel Favreau Les Herbiers Tél: 02 51 91 09 53

Inscriptions rentrée septembre 2020.

Pour les nouvelles familles seulement et nouveaux enfants.

L'accueil périscolaire (jours scolaires et mercredis) et extrascolaire(vacances) est un service permettant aux familles de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle, en offrant un mode de garde aux enfants scolarisés de maternelle et primaire.

Compte tenu des conditions actuelles, avec toutes les règles sanitaires préconisées la procédure d'inscription pour la rentrée 2020 est la suivante :

• Contacter l'accueil de loisirs la semaine du 02/06 au 09/06/2020

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et 16h à 18h30 Vendredi : 16h à 18h30 Mercredi : 9h à 12h et 14h à 17h

- Un 1er rendez-vous sera proposé pour procéder au retrait du dossier.
 (Vous pourrez le remplir à votre domicile)
- Un 2d rendez-vous pour la remise du dossier complet et la visite des locaux sera proposé
- Pour compléter votre dossier vous aurez besoins des pièces suivantes.
 Si certaines pièces sont manquantes adressez-vous aux organismes compétents (CAF /MSA) pour en faire l'acquisition.

1 copie des pages de vaccinations de santé de votre enfant. N° allocataire CAF Attestation de QF s'il est inférieur à 900 Attestation MSA N° de Sécurité Sociale N° de téléphone travail, médecin de famille RIB obligatoire si vous souhaitez le prélèvement

Pour les inscriptions à partir de janvier 2021, contacter l'accueil de loisirs début décembre 20

Fabienne LHOMMEDE Directrice ACM les Diablotins

FAMILLES RURALES les diablotins Rue Michel Favreau 85500 Les Herbiers Tél. 0251 91 0953

lesdiablotins@famillesrurales-lesherbiers.org www.famillesrurales-lesherbiers.org Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- Famille

- Jeunesse

- Vie associati

- Éducation

- Loisirs

- Formation - Santé



Gestion COVID 19 – explication des procédures applicables sur nos 2 sites : le site maternelle situé au 2 rue Michel Favreau et le site élémentaire situé au 1 rue St Exupéry 85500 Les Herbiers. Protocole mis en place du mardi 12 mai au vendredi 29 mai.

Accueil et sortie					
Site maternelle Site démentaire	Ouverture du portail vert le matin pour le passage d'un parent accompagné de son enfant. Une personne de l'école sera présente sous le préau ouvert pour indiquer à quel endroit doit aller votre enfant. Chaque parent sera amené à quitter l'école en suivant le fléchage au sol par le portillon blanc. Il est impératif de respecter la distanciation entre chaque famille. La sortie s'effectuera dans les mêmes conditions. 3 entrées au niveau de la rue St Exupéry, une pour les CM, l'autre pour les CP/CE1 et une dernière pour les CE2. Plusieurs personnes de l'école se posteront devant l'école pour indiquer à votre enfant le parcours qu'il doit suivre pour rejoindre directement sa classe. Aucun parent ne sera autorisé à entrer dans l'établissement.				
	Aucun rassemblement ne doit se faire avant 8 h 45.				
	Des affiches permettront de se repérer plus facilement.				
	La sortie s'effectuera dans les mêmes conditions				
Control of the Contro	estion de la classe				
Sur les 2 sites	La durée de la classe est maintenue aux horaires habituels. Chaque enseignant porte un masque et explique aux enfants les gestes à retenir : « je garde une distance d'environ 1 mètre avec les copains ; je ne serre pas la main et je ne fais pas de bisous, mais je dis quand même bonjour ; je me lave bien les mains, je tousse et j'éternue dans mon coude ; j'utilise mes affaires et uniquement mes affaires. » Chaque classe est équipée de matériel pour nettoyer et désinfecter. Bien se rappeler que : L'usage du masque pour l'enfant est facultatif ; Les activités sont individuelles et réalisées chacun à sa table ; Le matériel collectif ne sera pas utilisé, bien penser à apporter toutes ses affaires ; Les déplacements sont limités et encadrés.				
Récréations					
Site maternelle	Les 2 cours de récréation sont utilisées. Un groupe par cour. Les enfants de la « permanence » ont leur récréation de façon décalée. L'utilisation de la structure et du matériel de cour est proscrite.				
Site	Les 2 cours de récréation sont utilisées. Un groupe par cour. Le roulement suivant				
élémentaire	est prévu : 10 h 15 – 10 h 30 : CP ; 10 h 30 – 10 h 45 : CE1 ; 10 h 45 – 11 h 00 : CE2 ; 11 h 00 – 11 h 15 : CM1 ; 11 h 15 – 11 h 30 : CM2.				

Siège social : 1 rue St Exupéry 85500 LES HERBIERS Tél : 02.51.91.03.97 ou 06.24.64.86.96 Email : brandon.stjo@orange.fr Site : lebrandon-saintjoseph.fr

Gestion COVID 19 – suite du protocole				
Passage aux toilettes				
Sur les 2 sites	Des toilettes sont réservées pour le matin, d'autres pour l'après-midi afin de favoriser le ménage et la désinfection.			
Prise du pique-nique				
Sur les 2 sites	Comme pour la récréation, le pique-nique sera pris avec le groupe-classe à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments en fonction de la météo. Plusieurs temps peuvent être prévus afin de limiter le brassage des élèves. A compter du 25 mai, une restauration « repas froid » sera proposée.			
Nettoyage et désinfection				
Sur les 2 sites	Z formes de nettoyage/désinfection sont retenues au sein de l'établissement : Celle durant la vie de classe assurée par la personne ayant en charge le groupe, dès qu'elle le juge nécessaire. Celle du matin ou du soir qui consiste à nettoyer et désinfecter totalement les lieux occupés.			
Information et communication				
Sur les 2 sites	Nous installons des affichages et des pictogrammes afin d'aider les enfants dans la gestion de cet épisode particulier. Les repères visuels sont destinés à favoriser la compréhension.			

Ce protocole peut être difficile à respecter totalement par les enfants. Il correspond à un objectif que l'équipe éducative se donne.

Le choix effectué par la famille concernant la reprise de l'école du mardi 12 mai signifie la lecture et l'acceptation du protocole ci-dessus.

Précisions récréations et pause du midi pour le site élémentaire :

Classes	Récréation matin	Pause du midi	Récréation a.midi
CP	10 h 15 - 10 h 30	11 h 45 – 13 h 15	14 h 30 – 14 h 45
CE1	10 h 30 - 10 h 45	12 h 00 - 13 h 30	14 h 45 – 15 h 00
CE2	10 h 45 - 11 h 00	12 h 15 - 13 h 45	15 h 00 - 15 h 15
CM1	11 h 00 - 11 h 15	12 h 30 - 14 h 00	15 h 15 – 15 h 30
CM2	11 h 15 – 11 h 30	12 h 45 – 14 h 15	15 h 30 – 15 h 45

Siège social : 1 rue St Exupéry 85500 LES HERBIERS Tél : 02.51.91.03.97 ou 06.24.64.86.96

Email : brandon.stjo@orange.fr Site : lebrandon-saintjoseph.fr

© 2020 Ecole le Brandon Saint-losent